

T<sup>ères</sup> ASSISES  
de la  
SAVATE  
boxe française

28 & 29 Nov. 2015 - Aix en Provence

*Quelle Savate pour demain ?*



*A Katia CASTEL,*



## LES ASSISES DE LA SAVATE

### *Quelle Savate pour demain ?*

Les Assises de la Savate se sont déroulées les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2015 à Aix en Provence, à l'ENSOSP, Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers.

Elles étaient dédiées aux acteurs de la discipline : élus, dirigeants, cadres d'état et fédéraux, professionnels du secteur de l'activité, sportifs, bénévoles. Elles étaient organisées à l'initiative du Comité Directeur.

Ces Assises ont pour vocation de partager des bilans, de tracer des perspectives et engager des réflexions avec l'ensemble des acteurs autour de la question émergente : Quelle Savate pour demain ?

Le partage et le transfert des réflexions et compétences des différents acteurs impliqués sur notre territoire, constituent le préambule des projets à construire pour demain.

C'est par ces temps d'échanges et de rencontres, et toutes les orientations qui en déclinèrent, que la Fédération et ses acteurs contribueront à améliorer les politiques de pratique et de développement de notre discipline.

- La Savate : Entre identité et valeurs, son positionnement.
- La Savate : D'un territoire à l'autre.
- La Savate : Quelle(s) offre(s) de pratique à proposer demain ?

Ces assises ont rassemblées une centaine de personnes, territoires métropolitains et outre-mer confondus.

# SOMMAIRE

• LISTES DES PARTICIPANTS	5
• OUVERTURE DES ASSISES	6
<b>ATELIERS :</b>	
• <b>LA SAVATE : ENTRE IDENTITÉ ET VALEURS, SON POSITIONNEMENT.</b>	<b>7-9</b>
INTRODUCTION	7
DISCUSSION	8
SYNTHESE	9
• <b>LA SAVATE : D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE.</b>	<b>11-17</b>
INTRODUCTION	11
DISCUSSION	12
• <b>LA SAVATE : QUELLE(S) OFFRE(S) DE PRATIQUE À PROPOSER DEMAIN ?</b>	<b>18-25</b>
DISCUSSION	18
• SYNTHESSES & CLÔTURE	26-32

*Compte - Rendu des Assises de la Savate - 28 & 29 Novembre 2015*

*Direction de la Publication : Joël DHUMEZ.*

*Responsable du Comité de pilotage des Assises : Guillaume LIVONNEN.*

*Rédacteurs : Virgile RENAUDIE (Atelier 1) - Nicolas METAY (Atelier 2) - Gilles LE DUIGOU (Atelier 3).*



## **LISTE DES PARTICIPANTS**

ABELA Hubert, AGUENIHNAI Richard, ANSART Angélique, ARMENGAUD Béatrice, BAUDEAN Isabelle, BELHADI Rachid, BIGOT Patrick, BIZET Valérie, BOB Alix, BOUCEFAR Tahar, BROUWERS Stéphane, CALLENS Charly, CERUTTI Luc, CHAPEAU Solen, CIESLIK Marlène, CIOT Jean-David, COMBES Thierry, COQUIARD Isabelle, CORNU André, COUTELIER Jean-Paul, DAUL MECHOUARD Céline, DE PESTEL Christine, DE PESTEL Pascal, DESSAUD Rémi, DHUMÉZ Joël, FAURE Gerald, FAURE Wendy, FAVRE Jean-Xavier, FIOUX Jean-François, GABRIEL Julie, GASSER Daniel, GELLAT Patrick, GERNET Alain, GORGUET Stéphane, GOUJAUD Dominique, GUILLEMET Jean-Pierre, GUILLOT Solange, GUIRARD-TOURRET Patricia, GUIRARD Jean-Pierre, HEUILLET Francis, HOFBECK Roland, HUGONET Alain, HUON Jérôme, JABERG Yolande, JOSEPH Nancy, KANFOUAH Jaafare, LALES Christian, LANCELEUR Olivier, LAURENT Edvin, LAURENT Liliane, LE BLON Jean-Pierre, LE PREVOST Bernard, LEBLIN Jean-Pierre, LEDUIGOU Gilles, LEROUX Michel, LIVONNEN Guillaume, MARDARGENT Thierry, MARIE Maria, MASSEGLIA Denis, MASTROPASQUA Antonio, MAY Frank, MERCIER Christian, MERRET Yannick, METAY Nicolas, MEYEUR Hélène, MIRA Fathi, MONROCHE André, MULLER Frédéric, NEUVILLE Christophe, NUGEL Yvon, PALA René, PEREZ Josephina, PETEY Geneviève, PETEY Ludovic, PIEYRE Christian, PILOT Sébastien, PLACE Laurent, PLACE Lorenzo, POURHADI Florian, REDON Rodolphe, RELIER Hugues, RENAUDIE Virgile, ROUSSEL Stéphane, SANTORO Jean-Pascal, SCHWARTZ Patrice, SEBASTIAO Victor, SERBELLONE Luc, SIEGLER Dominique, SUISSE Philippe, SZENICER Alain, TAYAC Jean-Yves, TIMPANO Tito, VALADIER Claude.

# OUVERTURE

En hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015, une minute de silence a été observée

Introduction par Guillaume LIVONNEN

*Membre du Comité Directeur, Responsable du Comité de pilotage des Assises.*

Intervention de Joël DHUMEZ

*Président de la Fédération Française de Savate boxe française et D.A.*

Présentation de l'ENSOSP par M. Patrice BOUCHET.

*Lieutenant-Colonel de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers.*

Intervention de Jean-David CIOT

*Député d'Aix et du Pays d'Aix.*

Intervention de Julie GABRIEL

*Présidente de la Fédération Internationale de SAVATE.*

Intervention et ouverture des ateliers par Claude VALADIER

*Ancien Sous-Préfet de Corte, Ancien Directeur Technique National de la FFSbfDA.*

# I. ATELIER 1

## ENTRE IDENTITÉ ET VALEURS, SON POSITIONNEMENT

*Quels leviers et quels outils sont mobilisables pour renforcer, valoriser son image et son positionnement dans l'environnement des sports de combats ?*

*Quelles réformes et quelles priorités d'actions pour apporter diversité, modernité et lisibilité à notre discipline ?*

Animateur : Rodolphe REDON

*Vice-Président de la FFSbf et D.A., Responsable de la Commission Nationale d'Arbitrage.*

Modérateur : Jean-Yves TAYAC

*Chef du Pôle Cohésion Sociale, DDCSPP de l'Aveyron*

Rapporteur : Virgile RENAUDIE

*Membre du Comité Directeur, Responsable de la Commission Communication et Commission Disciplinaire d'Appel*

### **I.1 - INTRODUCTION**

Il existe deux modèles : l'académique et le sport-spectacle.

L'idée est de s'interroger sur le passé et de définir l'avenir tout en conservant nos bases historiques afin de répondre aux mutations de la société et de notre sport.

Rappel de l'article de LOUDCHER dans « Contrepied » d'octobre 2015. J.F. Loudcher (1), paru dans Contrepied - Hors-série n°13 - La boxe française - Octobre 2015 : « Savate, boxe française et chausson : comment son histoire peut nourrir la réflexion éducative »

Il faut conserver nos valeurs et concilier avec la demande de « sport-spectacle ».

Nos valeurs sont les 4 E : Ethique – Esthétique – Education - Efficace

## **1.2 - DISCUSSION**

Rappel des thématiques abordées :

### **1. Dichotomie entre l'académique et le sport-spectacle : quid du respect et de l'application de la règle du jeu.**

Pourquoi les jeunes viennent dans les clubs ? Pour participer aux compétitions ou pour pratiquer un sport ? Faut-il faire une différence entre l'éducatif et le pédagogique ? Est-ce complémentarité ?

Il faut prendre conscience que l'on s'adresse à différents publics.

Les gens ne savent pas toujours ce qu'est la boxe française, la Savate,...

### **2. Distinction entre Amateur / « professionnel »**

Quel est le rôle de l'argent.

Il peut exister une confrontation entre le phénomène de consommation du sport et nos valeurs.

Les valeurs sont-elles recherchées dans le choix du sport ? Influence-t-elle nos licenciés ?

### **3. Distinction entre Savate / boxe française.**

Il y existe encore des confusions. Pour certains Savate et boxe française sont deux disciplines.

### **4. Comparaison entre Savate / autres sports de combat.**

Lorsque les gens choisissent la Savate, quel est le critère de choix ?

Est-ce que ce sont les valeurs ou la technique ?

### **5. Déterminer la raison pour laquelle les licenciés viennent.**

La compétition ne semble pas être un objectif principal. Les pratiquants consomment la Savate boxe française comme un sport parmi d'autres.

### **6. Les relations entre le pratiquant et l'entraîneur.**

La relation pratiquant – enseignant est un élément à privilégier plus que les valeurs elles-mêmes.

### **7. Les valeurs**

Il existe plusieurs valeurs : des valeurs intrinsèques de la Savate, les valeurs de la République.

La difficulté d'attirer certains publics qui n'acceptent pas ces règles « techniques » (ex. mineurs en difficulté).

Respect de l'autre, respect de soi, le respect de l'adversaire.

Rappel que nous sommes des associations donc renvoi aux valeurs de l'association : bénévolat, ...

### **8. Transmettre les valeurs - La mise en application**

Nos moniteurs sont-ils en capacité d'exprimer et véhiculer les valeurs ? Faut-il envisager une formation ? Il est important d'inculquer ces valeurs dès les écoles de boxe.

Question sur l'application de la laïcité : Comment interdire sans s'opposer frontalement aux croyances religieuses ?

Réaliser et donner un guide, regroupant les manières de réagir. Afficher les valeurs dans les salles.



## 9. L'image

Repli de certains clubs sur eux-mêmes ; moins de relations et de rencontres interclubs ; manque de liens et de partage. Lien avec certains comportements sociétaux.

Il faut travailler sur des rencontres des pratiquants et notamment des jeunes.

## 10. La médiatisation

Il y a un manque de visibilité de la Savate et une difficulté à être diffusé.

Mais que souhaitons nous montrer ? Une savate professionnelle ?

Manque de connaissance dans ce domaine. Crainte des mauvais côtés de l'aspect financier.

## 1.3 – SYNTHÈSE

La Savate boxe française doit réfléchir à son avenir. Elle se confronte aux évolutions de la société, à de nouvelles disciplines et pratiques sportives. Elle est aussi confrontée au consumérisme.

Attachée à son identité et à ses valeurs, elle doit concilier ce qui fait son originalité avec ce nouvel environnement. Acteur social à part entière, elle doit promouvoir les valeurs qui lui sont propres et les valeurs de la République. La richesse de son passé, sa résistance au temps et à l'évolution de la société française démontre qu'elle constitue un acteur solide, partenaire privilégié de l'Etat.

- Face aux dérives financières que l'on peut observer dans certains sports, elle affirme sa volonté de privilégier une pratique amateur ;
- Face aux dérives morales et idéologiques, elle oppose le respect de l'individu et de la diversité.

Mais dans une société qui cède facilement à la médiatisation sous toutes ses formes, elle s'interroge sur les enjeux d'une telle démarche.

### L'identité de la Savate

Il est constaté que la pratique des sports de combat, qu'elle soit ludique ou compétitive, constitue un véritable marché. Il existe des enjeux économiques et de véritables méthodes commerciales sont mises en œuvre pour attirer des pratiquants. La Savate ne souhaite pas céder par facilité aux effets de mode.

Sur le plan technique, la savate boxe française maintient ce qui fait son originalité : le port de la chaussure et les distances de touche.

Sur le plan éthique, la savate boxe française place l'individu au centre de sa pratique.

Elle est avant tout créatrice de relations humaines que ce soit entre les pratiquants eux-mêmes et entre les pratiquants et leurs entraîneurs.

Par sa volonté de continuer à privilégier une pratique amateur, elle souhaite être en priorité un catalyseur d'épanouissement personnel.

### Les valeurs de la Savate

Les valeurs de la Savate sont inscrites dans ses techniques et ses pratiques. Le geste traduit en lui-même l'essence morale de notre discipline.

Le maître mot est respect : respect de l'autre, respect de soi, respect de l'adversaire, respect des règles et respect des valeurs universelles.

La diversité des publics qui fréquente les salles de Savate constitue un véritable défi pour nos dirigeants et moniteurs. Face à des représentations et des attentes diversifiées, face à des cultures et des connaissances

différentes. Nos moniteurs ont la chance de pouvoir puiser dans la richesse et l'expérience éducative et pédagogique de notre discipline. Nos écoles de boxe constituent un vivier qui témoigne de notre savoir-faire. Il n'en demeure pas moins que véhiculer nos valeurs, l'éthique de notre discipline, convaincre de l'efficacité ainsi que former des sportifs citoyens, constitue un véritable défi pour nos moniteurs et dirigeants associatifs. C'est un défi qui ne pourra réussir qu'à la condition d'une véritable réflexion sur la professionnalisation de nos structures.

### **La médiatisation de la Savate**

A l'unanimité, le constat est le manque de visibilité de la Savate. La question de la médiatisation n'est pas nouvelle, mais au-delà de la mise en œuvre technique, due au coût, elle incite habituellement à s'interroger tout d'abord sur ce que l'on veut montrer.

Seule la compétition est perçue comme pouvant être mise en avant.

Deux réflexions sont très largement formulées :

- D'une part, une interrogation sur la nécessité d'une véritable pratique compétitive professionnelle
- D'autre part, que l'incidence de l'argent se traduise par un abandon de l'identité et des valeurs de notre discipline. Faisant ainsi apparaître, très visiblement, une pratique académique et une pratique sportive fortement déconnectée l'une de l'autre

Mais en définitive, on peut s'interroger sur le point de savoir, au regard d'autres disciplines, si la médiatisation est vraiment essentielle pour exister et pour se développer : si nous recherchons à être visible, la médiatisation s'impose ; si nous cherchons à développer le nombre de nos pratiquants, nos valeurs, notre identité et nos savoir-faire sont à exploiter.

## II. Atelier 2

# D'un territoire à l'autre

*Dans un contexte de réforme territoriale, avec le redécoupage des régions, comment repenser le rôle des acteurs de notre mouvement face à ces réformes ? Comment s'adapter aux évolutions pour répondre aux changements ?*

Animateur : Alain SZENICER

*Membre du Comité Directeur et Responsable de la Commission Statuts et règlements.*

Modérateur : Jean-Paul COUTELIER

*Ancien président de la FFSbfDA, Membre de la commission Structuration & Développement.*

Rapporteur : Nicolas METAY

*Trésorier de la FFSbfDA*

### II.1 - INTRODUCTION

Présentation du texte législatif fixant les modifications territoriales. L'animateur rappelle que des fiches et des aides vont être transmises aux ligues et comités concernés par la réforme territoriale.

La question principale porte plus sur la gestion de cette réforme, les futures élections régionales vont se baser sur ce nouveau périmètre. La compétence sport va rester partagée sur l'ensemble des collectivités territoriales. Il n'y a pas de chef de file désigné avec pour risque que la compétence sport devienne une variable d'ajustement des budgets à cause des obligations respectives de chacune. La mise en place des Directions Régionales Uniques sur les nouvelles régions ont déjà des localisations définies.

Le ministère a informé les différentes fédérations de se mettre en adéquation sur notre déconcentration avec la nouvelle organisation de l'état dans un délai estimé de janvier 2016 à fin décembre 2017.

Suite à cette demande le comité directeur a pris un certain nombre de décisions, précisées dans le PowerPoint joint à ce document. C'est la raison pour laquelle, les ligues vont se calquer sur les régions actuelles.

Il est suggéré de fonctionner de la manière la plus économique en procédant par fusion/absorption. Par exemple, pour les nouvelles entités regroupant deux à trois ligues :

- Une ou deux ligues de ces entités devront convoquer une assemblée de dissolution car l'objet social disparaît.
- Puis il sera nécessaire de faire une AG extraordinaire sur la ligue cible pour qu'elle ouvre son territoire et change de nom si besoin.
- 

Il est donc conseillé de faire cela sur le premier trimestre 2017 pour que cette dissolution soit concomitante aux demandes de subvention et à l'exercice comptable d l'année N-1.

## II.2 - DISCUSSION

### **Question : Comment va se passer la campagne CNDS 2016 ?**

Nous savons qu'elle va être liée aux nouveaux territoires mais qui pourra faire les demandes ? Y aura-t-il un interlocuteur unique ? Nous informerons les personnes concernées dès que possible.

Les procédures juridiques de fusion sont administratives et vont se dérouler sur 3 à 4 mois, mais ce n'est pas fondamental. Ce qui l'est, c'est la transformation des territoires et l'impact sur nos activités.

La Fédération et la Direction Technique Nationale vont mettre en place un dispositif pour aider les ligues concernées.

Il va y avoir un énorme changement d'échelle pour certains territoires, en termes de géographie, distance et couverture, entre les différents organes du territoire. Mais aussi un changement d'échelle pour les clubs, les compétitions, les formations, etc.

Les conséquences juridiques seront documentées et transmises. Le commissaire aux apports ne nous concernent pas car le plafond (de demande) doit dépasser 1 million 500 euros, de facto cela ne nous concerne pas.

### **Deux modalités de fusion : Dissolution ou Fusion/Création**

- Dissolution d'une ou deux ligues : C'est le plus simple au niveau administratif, la ligue cible n'a qu'à modifier ses statuts.
- Fusion/création, toutes les ligues se dissolvent et créent une nouvelle association. Cela est beaucoup plus lourd. Cela n'impactera pas les agréments jeunesse et sport car maintenant l'affiliation à la fédération vaut comme agrément. Ce sont les démarches de déclaration et de publication qui vont être complexes, ainsi que les démarches bancaires et les statuts des salariés.

### **Question : est-ce que le nom va rester ligue et comité ?**

Réponse d'Alain SZENICER: « Seules les régions sont concernées par la réforme, comme les organes régionaux s'appellent ligue, nous avons décidé de garder les mêmes appellations. »

Intervention de Hugues RELIER : « Le calendrier de réforme va aller au-delà, car dans un deuxième temps nous allons aller aussi de l'inter-régionalité, intercommunalité, etc. »

Alain SZENICER: « Nous verrons cela ultérieurement. Nous prendrons cela dans un deuxième temps car nous avons aussi l'avantage de posséder peu d'équipement sportif au regard d'autres fédérations, les schémas d'aménagement vont moins nous concerner. »

Il faut penser à l'objectif de la fusion et comment allons-nous décliner nos objectifs fédéraux sur le nouveau territoire. De nombreuses interrogations se posent :

La partie administrative ne va pas être la plus compliquée. Mais quelle gouvernance ? Des hommes et des femmes ? Combien ? Quelle organisation pour les assemblées générales ? Qui va siéger et représenter ? Comment atteindre le quorum avec les distances ? La compétition va-t-elle aussi devenir difficile ? Quel format de compétition dans les ligues qui auront 3 ou 4 compétiteurs dans les ligues initiales ? Le changement d'échelle géographique impactera sur le calendrier. Il faudra un nombre d'enceinte plus important.

C'est pourquoi un inventaire des impacts liés à cette réforme devra être réalisé.

Il en est de même pour les formations et les examens, l'UC2 relève de la compétence de la ligue, comment allons-nous faire ? Pour les actions de structuration et de développement, liées aux demandes de subventions et de plan d'action, qu'allons-nous mettre en place ? Pourrons-nous faire la somme de toutes les actions actuelles ? Cela semble improbable du fait de la redondance. Comment faire bénéficier les actions à l'ensemble des territoires sans centraliser dans une seule ville ?

Le comité directeur a donc décidé de ne pas se précipiter et imposer une fusion brutale. Nous allons donc mettre en place une commission à destination des acteurs concernés : ligue, cadres fédéraux et comités départementaux, ainsi que la Direction Technique Nationale.

En effet, les comités risquent d'être concernés par des délégations et des regroupements. Les comités départementaux vont avoir un rôle à jouer. L'activité va impacter les frais de déplacement.

Le nombre de Délégué Technique de Ligue et de présidents va être diminué selon le nombre de ligue, mais les budgets vont-ils être augmentés de la même manière ? Il va falloir revoir notre manière de travailler.

Alain SZENICER propose de recueillir les réflexions et les propositions des participants. Peut-être, faudrait-il revoir les différents règlements pour tenir compte des réflexions et les incorporer. Le règlement est là pour servir et non entraver, même s'il pose des interdictions. Les interdictions doivent évoluer si elles impactent cette réforme.

Rachid BELADI du comité de la somme intervient : quelle sera la représentativité des comités et des clubs au regard des gros clubs et des gros comités ? Quel impact sur le DTD au niveau des délégations ? Qui va organiser les comités de pilotage : La fédération ou la ligue ? Nous nous rendons compte que le bénévolat est de plus en plus difficile à exercer.

A.SZENICER rappelle qu'il n'est pas là pour dire aux gens ce qu'ils doivent faire, car sinon il aurait pu faire une directive.

Michel LEROUX (DRCJS en PACA) félicite l'animateur sur la présentation et la complexité de la tâche. Il a présenté cette réforme il y a 3 jours à 100 présidents de ligue. Trois lois réforment cette réorganisation. Une des lois aborde le bi-département, mais cela est déjà pratiqué sur la Drôme-Ardèche. Nous pouvons aussi fusionner au niveau des comités.

Sur le plan de développement territorial, les ligues devront avoir un plan pluriannuel de développement territorial, partant d'un diagnostic, d'une analyse et des objectifs fixés.

Michel LEROUX salue la mise en place d'un comité de pilotage. Normalement la ligue a un référent disciplinaire au sein de la DRCJS et il a pour mission d'accompagner à la fusion. Il peut donc être sollicité par la ligue pour accompagner les travaux. Nous pouvons aussi solliciter les personnes ressources des fusions des Directions régionales et des directions départementales quand elles partagent la même capitale. Du coup, ceux qui suivent les dossiers de subventions seront donc sur les deux échelons. La campagne du CNDS sur 2016 doit continuer à suivre toutes les entités et suivre les dossiers de la même manière car il faut respecter le calendrier 2017. Le CNDS suit les consignes nationales sur les mêmes thématiques que d'habitude. Il a été décidé que 20% des 9 millions et demi du budget vont être consacrés à la structuration et la restructuration sur la formation, les délégués territoriaux. Ils font donc s'appuyer sur les référents des directions.

En 2016, des tables rondes doivent être organisées de manière obligatoire pour coordonner et harmoniser les actions prévues dans le respect du développement de la stratégie posée par les acteurs.

Isabelle BAUDEAN « La réunion structuration a déjà présenté le fait que s'il n'y avait pas d'embauche, il n'y aurait pas de subvention CNDS ».

M.LEROUX dit que non.

A.SZENICER dit aussi que : « les budgets sont différenciés. Cela arrive quand même dans certaines ligues comme celle des Pays de la Loire. »

M.LEROUX reprend en disant que : « Le préfet demande X créations d'emplois, que certaines sommes sont prises sur les budgets CNDS, mais il y a aussi des programmes qui arrivent. En fonction de l'interlocuteur, on voit où sont ventilés les sommes. Si le référent bloque à cause de la non-crétion d'emploi, nous pouvons avoir recours auprès de l'inspecteur coordinateur. »

Sur la ligue de l'Île de France, il a été possible, en s'appuyant sur le mouvement sportif, de se faire épauler pour signaler cette situation anormale.

Par rapport à la question de l'organisation des UC sur les départements, il n'y a pas d'obligation mais il faut penser à comment cela peut se faire quand c'est utile de déléguer sur deux ou trois comités, en conventionnant et en déléguant. Il faut plutôt penser en termes d'actions qui peuvent être déléguées. Mais faut-il passer par un état des lieux ? Qui est formateur ? Quel club peut être lieu de formation ? Quels sont les points d'ancrages sur lesquels nous pouvons nous appuyer sur le nouveau territoire ?

Jean-Paul COUTELIER : « par rapport à la CO sur 2016, le ministère a-t-il mis une ligne sur la réforme ? »

Thierry MARDARGENT : « Non. La commande institutionnelle est orientée sur la citoyenneté. Donc il faudra le budgétiser sur les fonds propres, dans le comité de pilotage. »

Nancy JOSEPH : « cela va permettre de se réunir, d'harmoniser, de mutualiser, de fixer des objectifs communs, de rassembler des candidats. Par rapport à l'UC2, cela va permettre d'harmoniser les attentes de la formation. Il faut en faire un point positif à partir de cet élan ».

H.RELIER veut partager un certain nombre d'éléments liés à cette présentation, il est d'accord sur le fait que le juridique n'est pas l'aspect le plus compliqué. Il veut intervenir sur les impacts, sur une organisation à deux niveaux : Changement d'échelle, missions en interne, la ligue qui va passer de 2 000 à 7 000 licenciés va-t-elle avoir une mission d'intervention sur le territoire ou de coordination ? Quelle mission demain ? Les liens entre la ligue et la fédération, va-t-on vers une politique fédérale déclinée sur la ligue ou sur une politique territoriale accompagnée par la fédération ?

Gérald FAURE, Président de la ligue d'Auvergne « que faire du centre auvergnat et du salarié ? Pouvons-nous en faire quelque chose au niveau des comités ou des bi-comités ? »

René PALA, Président du Var : le nouveau découpage actuel va-t-il amener la fédération à déléguer l'ensemble des missions de la ligue au niveau des comités ? »

A.SZENICER répond : « au niveau compétition cela est déjà possible. Du coup, il est plutôt favorable de décliner cette possibilité à toutes les dimensions au lieu de l'imposer pour que les territoires gèrent en fonction de leur réalité. Nous allons introduire la « possibilité locale » plutôt que l'obligation. »

M.LEROUX apporte un élément de réponse sur la mission des ligues, il propose deux documents intéressants sur le rôle des ligues d'un point de vue juridique. La ligue a une mission de coordination, comment la décliner ? Au niveau PACA il a été décidé de confier le budget structuration à chaque ligue, du coup au niveau des tables rondes il est possible ensuite de répartir les missions et subdélégations à un comité en particulier. De ce fait, la ligue pourra dire qui fait quoi avec combien en fonction du plan d'actions réparti sur tel acteur (comité). Par rapport à l'interaction régionale et fédérale, le plan d'actions est quadriennal, il doit prendre en compte le programme politique fédéral, même si la ligue y est réfractaire, sauf que dans le cadre des tables rondes il sera demandé que le programme national soit fourni.

Solen CHAPEAU, Corrèze : « Comment développer le nombre de licenciés, de bénévoles sur un territoire rural, 170 licenciés ? Comment faire avec le Délégué Technique, Responsable Secteur Arbitrage, qui sera sur Bordeaux, comment se déplacer à 300 kms ? Pas une question d'argent, plutôt la distribution des tâches sur l'ensemble des comités. »

René PALA dit que : « cela va être pareil si la mission formation est confiée à Marseille, le Niçois n'ira pas. »

H.RELIER : « la réforme territoriale doit être une opportunité, il est dommage de voir cela qu'à travers la formation et la compétition qui ne sont qu'une petite partie de nos missions. Il ne faut pas confondre réglementation et organisation. L'important est l'organisation. Il faut donc travailler ensemble, la prérogative ne prévaut pas, mais comment mailler et développer au niveau du territoire. Sur le local et le territorial, les régions vont devenir de grandes régions, comment organiser au niveau local sur de grands territoires ? Une opportunité de réflexion, d'ingéniosité pour recréer du local. »

T.MARDARGENT est aussi d'accord sur l'opportunité de la réforme. Réfléchir sur les tâches et les rôles, les redéfinir. Aujourd'hui nous ne pouvons pas être affirmatifs sur tout car l'état n'a pas encore tout défini. Il faut essayer d'imaginer et se projeter à moyens et longs termes. Quelle configuration du territoire ?

A.SZENICER rappelle que : « dans la présentation l'aspect juridique et réglementaire n'est pas essentiel, l'essentiel est le projet, qui est concerné dans la nouvelle région ? Il faut donc partir de l'état des lieux et des besoins. La réglementation pourra évoluer car nous ne sommes pas contraints par le légal dans le sens où notre délégation nous laisse la possibilité de faire ce que nous voulons dans différents domaines. Nous avons uniquement des contraintes fortes sur le CQP et les championnats nationaux. Pour le reste nous pouvons adapter nos subventionnements. Il faut s'appuyer sur le dispositif local au sein d'un maillage territorial. Le conventionnement et la délégation peuvent être développés. »

Il faudra aussi s'appuyer sur le nouveau centre de formation et revoir comment faire évoluer la formation fédérale.

Dans ce contexte de réforme territoriale avec le redécoupage des régions, comment repenser le rôle des acteurs de notre mouvement face à ces réformes ?

Alain HUGONNET CD12 Aveyron, ligue Midi Pyrénées, « les formations se font déjà au niveau départemental avec des examens sur Toulouse. Le DTL peut mettre à disposition des cadres fédéraux ».

Nicolas METAY : « si l'état des lieux dit qu'il faut mettre en place plusieurs DTL, nous pourrions faire évoluer les règlements ».

G. FAURE : « comment organiser des formations sur les clubs ? Il faut centraliser pour des problèmes de coûts ».

H.RELIER : « il faut un comité de pilotage et un diagnostic, comment accompagner nos ligues, faire l'état des lieux, financer ? »

A.SZENICER rappelle que « nous allons mettre en place un comité de pilotage et une feuille de route avec des ressources transversales sur la DTN/structuration/juridique. Le principe est fixé, nous allons mettre en place l'opérationnalité. »

Le bénévolat a évolué, l'adhérent a évolué, nous devons donc évoluer. Qu'est ce qui relève de la mission de service public ? Qu'est ce qui relève du droit privé ?

Profiter de cette opportunité et partager les expériences ! Mutualiser. Comment élargir le regard pour avoir un plan de développement global ?

H.RELIER pense : « qu'il est indispensable que des professionnels accompagnent le mouvement. »

T.MARDARGENT précise que : « nous n'allons pas faire ça de Paris. »

Jean Pierre LEBLIN ligue aquitaine : « par rapport au thème abordé, est-il pris de la bonne manière ? En prenant à partir de nos problèmes rencontrés ? Allons-nous pouvoir présenter une aide pour cette réforme territoriale. »

A.SZENICER: « ce ne sera pas la somme d'images, mais il faut partir d'un état des lieux. À partir de tous ces échanges, une piste est à travailler : la compétence des organes déconcentrés et les compétences locales (comités). Quelles sont les exigences que l'on doit avoir quant aux compétences requises ou plus précisément aux prérogatives ? Il n'est pas question de dire « demain le DTD peut tout faire ». Aujourd'hui nous ne pouvons pas répondre pour tous les comités. Il faut donc dégager un questionnement aujourd'hui et y répondre sur l'année à venir. L'Île de France délègue aujourd'hui aux comités des missions de la Ligue mais par contre il a été mis des recyclages de formateurs. Les gens ne font pas forcément les efforts de se mettre à jour. Que faut-il faire de la polémique du passage du GAT, pas forcément harmonisé, d'une ligue à une autre ? Comment faire de la quantité sans perdre de la qualité ? »

R.PALA précise : « il faut aussi faire attention à la motivation du DTD ».

H.RELIER rappelle que « le monitorat est la déclinaison du CQP et que demain il faudra peut-être que la DTN pilote le CQP sur le territoire. Là nous parlons d'actions mais il faut parler des missions, à quel niveau mettons-nous les choses, la formation, le développement ? La formation ne concerne que 7% de la pratique, que faire des 93% ? Quel pilotage ? La formation est-elle un levier du développement ? Faut-il avoir des organes déconcentrés qui peuvent tout faire ou doit-on réfléchir à des délégations de missions ? »

La réorganisation territoriale va devoir tenir compte de la politique régionale.

G.FAURE, « n'aurait-il pas fallu parler des actions ? Qui fait quoi ? Quelque part nous n'avons pas avancé. » Il faut mettre en place les premières briques pour savoir ce que nous voulons construire.

Luc SERBELLONE « nous allons manquer de bénévoles, qui font que les personnes cumulent les casquettes. Comment allons-nous gérer la situation au niveau du développement ? Le poids du nombre des licences va devenir intéressant à partir de 60 000 licenciés. Quel lien entre le président de ligue et le président du comité qui va être plus loin ? Comment continuer la compétition sans subvention ? Que voulons-nous ? Le licencié est devenu consommateur, ou voulons-nous mettre en avant la compétition. »

G.FAURE, « il pense que la réforme va permettre d'avoir plus de bénévoles en regroupant les forces. »

Solen CHAPEAU, « la réalité territoriale fait qu'elle cumule plusieurs casquettes car il n'y a personne. »

H.RELIER : « la piste de travail repose sur le fait de s'appuyer sur le plus de bénévoles pour coordonner, accompagner le local. »

J-P. COUTELIER rappelle que « les assises ne sont pas là pour trouver des solutions, mais surtout pour poser les choses et présenter la réforme. Nous ne pouvons pas avoir un produit fini avec 4 heures d'échanges. »

A.SZENICER dit que « la réalité est tellement différente d'un territoire à l'autre que nous ne pouvons pas aujourd'hui poser un diagnostic et l'affirmer. Nous pouvons répartir des missions mais comment les attribuer à tel ou tel organe sans réfléchir aux moyens ? Nous n'avons pas encore pu faire ce travail car nous sommes au début de la mise en œuvre et les choses se sont accélérées l'été. Le CNOSF avait dit que nous aurions jusqu'en 2020 mais le 16 juillet le ministère a changé les dates en disant de janvier 2016 au 31/12/2017. Nous ne pouvons pas présenter un produit fini, nous prenons les ébauches de présentation de chacun pour réfléchir. »

La réforme fait peur à certains qui ne se sentent pas capables d'investir les nouveaux territoires et ont déjà annoncé qu'il allait arrêter leur engagement bénévole sur les ligues ou les comités.

René PALA : « quelle place du secteur et de la zone demain ? »

A.SZENICER dit que le secteur ne concerne que la compétition. Si nous faisons des compétitions sur un secteur demain, il faudra respecter aussi les nouveaux territoires.



J.DHUMEZ dit que : « demain la zone va peut-être disparaître en réduisant le nombre de secteurs. Nous allons peut-être devoir développer la professionnalisation ? Ce sera peut-être l'enjeu de la prochaine mandature ? »

H.RELIER dit que : « la compétition, le vase communicant lié à la disparition de secteur ou de territoire, quel impact demain sur l'outre-mer ? L'enjeu demain sur les dirigeants et le bénévolat, il va falloir travailler, former les dirigeants de demain sur les compétences et la formation. »

A.SZENICER relate que : « du fait de la taille et des exigences accrues, il y'a effectivement des élus de plus en plus professionnels, ils sont accompagnés de professionnels qui ne sont pas toujours issus du sérail du sport, allons-nous devoir aussi aller vers ces compétences ? Aujourd'hui, nous n'avons pas plus de clubs mais des clubs qui grossissent. L'enjeu est peut-être sur le développement du nombre de clubs. Nous avons deux types de zone, rurale ou urbaine. Nous n'avons pas besoin de beaucoup d'équipements. Aujourd'hui les CQP restent dans leur club, peut-être que demain ils devront peut-être devenir des agents de développement. »

M.LEROUX : « des racines et des ailes,..., il faut définir les territoires prioritaires : zone sensible ou territoire rural. Quelle stratégie mettons-nous en place pour occuper l'espace ? Ensuite les publics prioritaires ? Nous continuons sur un axe fort : les jeunes ou allons-nous vers un autre public prioritaire comme le féminin ? Le sport santé et handicap ? »

Solen CHAPEAU : « le problème de départ, c'est l'humain, qui pour le faire ? »

M.LEROUX dit que : « la fédération peut affecter des cadres dans les zones sensibles en termes de personnes ressources. »

H. RELIER : « les publics et les territoires ne sont pas la priorité de la réforme territoriale, il faut plutôt être sur le problème des compétences, donc revoir les besoins et missions. La stratégie est donc sur la définition des missions de chacun. »

A.SZENICER : « il est important de se poser les bonnes questions, de quoi on part, où veut-on aller ? »

L.SERBELLONE rappelle que : « la réforme sera peut-être avortée après les élections dans 3 semaines. »

R.PALA dit bien que : « les subventions et les financements vont disparaître. Il semble que les fonds vont devenir compliqués à trouver au niveau régional. »

A.SZENICER : pense que : « nous n'exploitons pas tous les financements possibles. »

M.LEROUX confirme : « il faut travailler sur l'inter ministérialité ».

G.FAURE dit que : « c'est ce qu'ils font en Auvergne en allant vers d'autres Education Nationale, prison, etc. »  
Il faut réfléchir aussi à ce que nous pouvons aussi faire sur le démarchage des entreprises.

La taxe d'apprentissage peut être aussi fait.

Le resserrement des financements, il faut passer d'un modèle traditionnel à un modèle stratégique. Nous ne pouvons pas penser la réforme territoriale sans penser le club de demain.

Il va peut-être falloir réfléchir sur des mutualisations interfédérales, inter sportives, associer notre formation à d'autres formations existantes (animateur, éducateur spé, infirmier, etc.), être sous-traitant d'institut de formation.

Les demandes de subvention deviennent de plus en plus compliquées, elles demandent des connaissances que nous n'avons pas toujours.

Il faut certainement renforcer le rôle des comités, donc aussi travailler sur leur structuration.

Comment s'adapter aux évolutions pour répondre aux changements ?

## III. Atelier 3

# Quelle(s) offre(s) de pratique à proposer demain ?

*Quelle Savate veut-on voir demain en assaut, en combat, en Savate Pro ? Vers quelles réformes de nos pratiques et pour quelles nouvelles formes d'oppositions ?*

Animateur Frank MAY

*Membre du Comité Directeur et Responsable de la Commission Nationale Technique et Sportive.*

Modérateur : Bob ALIX

*Ancien DTN de la FFSbfDA*

Rapporteur : Gilles LE DUIGOU

*Membre du Comité Directeur et Responsable de la Commission Secteur International.*

### III.1 - DISCUSSION

#### *La Technique en assaut :*

Daniel GASSER expose le problème de l'appauvrissement de la technique en assaut : Quelles solutions ?

Dominique GOUJAUD : « Le problème vient de la notation en assaut, au dos du bulletin des juges, il propose 4 cases : nombre de touches, la hauteur, les enchainements et la variété. »

Fathi MIRA : « Il y a aussi le problème de la puissance des coups »

Christian LALES : « Soit on note la gestuelle : donc la beauté, soit on note l'opposition : alors le nombre de touche devient le critère majeur. Il y a un appauvrissement du fait de la contradiction entre toucher plus et la belle action. Associer les deux est très difficile à faire. »

Stéphane BROUWERS : « Il y a aussi les touches dans les gants et les touches effectives, il ne faut pas se tromper sur ce qui doit être comptabilisé. »

Bernard LE PREVOST : « Qu'est-ce que la question de l'efficacité en assaut ? C'est l'affirmation du toucher plus »  
Jérôme Huon : « c'est deux problèmes complémentaires : en assaut, le toucher + est sans dramatique, il faut compenser par la virtuosité. Il définit la virtuosité par la prise de risque et la difficulté gestuelle. Cela donnera plus d'attractivité à l'Assaut. »

F. MIRA : « La question devient : comment valoriser la virtuosité en Assaut ? »

Patrice SCHWARTZ : « Quelle Savate pour demain ? Quelles différences entre l'Assaut et le Combat dans le jugement...que veut-on ? Il fait le constat qu'il n'y a plus de pratique d'Assaut avant le combat ».

Frank MAY : « Aujourd'hui, l'Assaut est une pratique à part entière : il faut définir les critères de l'Assaut et les critères de jugement de l'assaut. »

Antonio MASTROPASQUA : « Aujourd'hui, la pauvreté est technique et gestuelle : la cause est le jugement, si les critères de jugement étaient différents, alors les Assauts auraient une autre forme. Il faut valoriser la gestuelle. »

Bob ALIX : « Avant le combat allait beaucoup moins vite, il y avait aussi une transmission du savoir technique et gestuelle par les enseignants. Maintenant tout est axé sur la vitesse pour les athlètes. »

Jean-Pierre Guillemet : « les modalités de jugement en assaut et le comptage des touches font qu'on met plus de chassés bas que de chassés figure. »

Christian PIEYRE : « On parle du comment :

1 : est-ce que le nombre de touches est le plus important ?

2 : le gant jaune est-il à modifier ?

Si on veut modifier la pratique technique, il faut différencier un gant jaune pour la compétition et un gant jaune pour l'enseignement. Le gant d'argent technique est aussi à modifier ».

Wendy FAURE : « Il faut aussi prendre en compte le problème de la consommation : avant la pratique en compétition se faisait sur 10 ans, aujourd'hui elle se fait sur 3 ans. Il y a aussi un changement de société, Il nous faut regarder le problème de façon globale. »

Béatrice ARMENGAUD : aborde la complexité de l'apprentissage, Pour elle, les enseignants perçoivent cette complexité et l'enseigne. Le problème vient plus de l'arbitrage. Si on gagne en ne faisant que des chassés bas, pourquoi les athlètes changeraient ?

F.MIRA : repose le problème :

Il explique que les athlètes savent tout faire, que les enseignants préparent les athlètes en fonction des modalités de jugement. En assaut, on n'est pas loin du « Shadow », d'où : qu'est-ce que l'efficacité en assaut ? De cette façon, on pose aussi le problème de l'attractivité en assaut.

Béatrice ARMENGAUD : « C'est donc le problème du jugement et de l'arbitrage ! »

C.LALES : « La réflexion ne se fait que pour la France, il faut aussi avoir une vision au niveau de la planète, qu'attendent les étrangers ? »

Jean-Pierre GUIRARD : « Ajoute qu'on parle des compétiteurs, donc que de 10% des pratiquants. Si on veut parler de la SAVATE pour demain, il faut aborder le sujet par les Clubs. Par la formation dans les clubs, y compris des jeunes dans le secteur de la compétition. »

Fathi MIRA : « La compétition est la vitrine, que ce soit en Assaut ou en Combat. »

Christophe Neuville confirme ce que dit Fathi Mira

Frank MAY : « Les critères actuels de jugement en compétition influent aussi dans la formation des débutants et des pratiquants en loisir dans les clubs. »

Yannick MERRET : « 90 % des pratiquants ne font que du loisir et n'iront jamais en compétition. Il faut centrer notre réflexion sur les enfants pour modifier la pratique. Il fait le constat que les débutants arrivent parce qu'il y a les copains. Les compétiteurs ne sont pas les modèles pour les pratiquants « loisir » »

Christian PIEYRE : « Si on considère que la pratique en compétition est la vitrine, alors demandons le nom des champions dans les clubs. On s'apercevra que personne ne les connaît. Il n'y a aucune attache avec la vitrine. » Depuis longtemps, il y a une demande pour spécialiser les officiels : en assaut et en combat. C'est une question de formation comme pour les enseignants dans les clubs, il faut insister (enseigner) sur la différence entre l'assaut et le combat.

Gilles LE DUIGOU : « Les chiffres du nombre de débutants chaque année sont à prendre en compte, maintenant la fédération les possède. Ces chiffres confirment que la majorité de la pratique se fait avec les débutants. »

Jérôme HUON : « Il faut prendre en compte la psychologie dans la pratique de la Savate. Le débutant, même s'il ne fera jamais de compétition rêve de le faire dans sa pratique. »

Pour la compétition, il faut prendre en compte la virtuosité. Actuellement, il n'y a pas de différence entre une note ne considérant que les touches et une note considérant la virtuosité.

Frank MAY confirme : « en compétition Assaut, il faut mettre en avant la virtuosité et la difficulté. »

Alain GERNET : confirme aussi. « En ajoutant que ce qui est compliqué dans le jugement, c'est la prise de risque et la variance dans la pratique de l'athlète. C'est ça qui fait le spectacle. »

- La vitrine est réelle ou imaginée : la raison N°1 pour entrer dans un club est le bouche à oreille
- Les officiels spécialisés Assaut ou Combat : Il y a des officiels qui ne vont jamais en Assaut, c'est leur choix car ils savent la différence et sa conséquence sur le jugement.
- La comptabilisation : Il faut aussi prendre le problème de l'avancé en âge. L'ancienneté est positive, même si les coups en ligne haute sont difficiles. La pratique de la Savate ne peut pas se faire qu'en considérant des critères correspondant à des athlètes jeunes en pleines capacités. Si on fait ça, on réduit le champ de pratique (la population pouvant se faire plaisir en pratiquant)

Wendy FAURE : « Il y a un manque de pratique des officiels. Peut-être une formation à revoir. »

Richard AGUENIHNAI rappelle que les enseignants forment les jeunes à la compétition et en fonction des modalités de jugement. Les modalités de jugement qu'ils ont en tête sont celles des juges qu'ils connaissent.

A.MASTROPASQUA: « On parle de modalité de jugement, mais il y a aussi la pauvreté technique de certains compétiteurs. Les juges ne sont pas responsables de la pauvreté technique. »

J-P. GUIRARD : « Les jeunes officiels comptent les touches, le problème est de définir l'écart entre les 2 athlètes. On ne peut pas ne pas prendre en compte le nombre de touche. La question est : comment définir l'écart en compétition? »

C.PIEYRE : « Depuis la suppression de la double note, il y a un appauvrissement technique. L'athlète sait parfaitement sur quoi il est jugé et ce qu'il doit fournir. Il faut réaffirmer la virtuosité dans la notation, même si le nombre de touche doit aussi être pris en compte ».

F.MAY : « On cherche la solution en pointant le problème. Nous sommes là pour améliorer le système et satisfaire tout le monde. »

D. GOUJAUD : « Où sont les solutions ? Comment être sûr d'avoir des résultats ? »

- Allonger la formation des officiels ?
- La mise en place de la Formation des formateurs d'officiels (FFO) ?
- Augmenter l'expérience des Juges ?

Les officiels ne jugent que ce qu'on leur propose. Un autre problème à étudier est celui de la puissance des coups en assaut.

Patrick GELLAT : « Peut-on gagner un assaut avec de la technico-tactique (et pas chercher systématiquement de la virtuosité) ? »

Pour lui, beaucoup d'enseignant poussent les athlètes en compétition trop vite, quelques fois après un an de pratique, alors qu'ils possèdent une technique simple. De fait en compétition, ils ne peuvent utiliser que ce qu'ils maîtrisent (boxe simple). Les enseignants ont une part de responsabilité.

A.MASTROPASQUA : « Les loisirs restent dans les clubs parce qu'ils ont beaucoup de possibilités techniques (des cours différents et une richesse technique). »

P.GELLAT : « Les techniques sont enseignées dans les clubs mais ne sont pas visibles sur le ring en compétition. » L'arbitre doit permettre la fluidité de l'Assaut. L'arbitre ne doit pas juger, ce sont les juges qui jugent.

Bernard LE PREVOST: « il y a aussi le problème du juge qui a toujours le nez sur son bulletin de jugement. »

A.MASTROPASQUA : « Les enseignants ont aussi leur part de responsabilité ».

Thierry COMBES : « Si on ne décide pas aujourd'hui, il ne se passera rien. La situation restera la même. »

Frank MAY : « On est là pour dire les choses et les faire remonter. »

Jérôme HUON: « S'il y a une modification du bulletin, est-on prêt à voir un tireur perdre alors qu'il a touché plus que son adversaire, du fait de la virtuosité ? »

Si on cherche la performance, alors c'est le nombre de touche.

Ludovic PETEY : « Souvent, la décision est serrée (l'écart est mince), alors la virtuosité fait la différence et donne la décision. »

D. GOUJAUD : « qu'est qui se passera après les assises ? Y aura-t-il un groupe de travail ? »

Frank MAY : « Cela fait 4 ans qu'on demande des assises, alors, ce serait un problème s'il n'y avait pas de changement. »

Bob ALIX: « Je propose que l'on fasse en assaut une deuxième note pour la virtuosité et la variété. »

C. LALES: « Il faut une virtuosité qui touche »

B.LE PREVOST : « La virtuosité qui touche est pris en compte aujourd'hui dans le jugement. »

B.ARMENGAUD: « il faut alors définir ce qu'est la virtuosité : c'est la variance et la technico/tactique. Il faut surtout savoir la voir et la juger. Il faut donc améliorer la formation des juges. »

Jean-Xavier FAVRE : « Je demande un schéma simple et directif. Faire des constats c'est bien, mais que fait-on ? »

F.MAY : « Les enseignants doivent apprendre tous les bagages techniques nécessaires en Assaut. Il faut formaliser ce que l'on veut voir en assaut. »

C.PIEYRE: « Si on écrit que le nombre de touche n'est pas un élément prépondérant pour donner la décision, la virtuosité doit être valorisée par un nombre de points (bonus). »

F.MAY fait le récapitulatif : il faut :

- De la virtuosité
- Le nombre de touche
- La technico/tactique

Christophe NEUVILLE : « si on fait ça, la virtuosité va devenir sans importance car elle se retrouvera (sera noyée) dans le reste : nombre de touche et technico/tactique »

J-P GUIRARD : « Si on récapitule :

Je suis d'accord pour la virtuosité, il faut une décision en assemblée générale :

- il faut une « retombée » sur le monitorat,
- les arbitres ... arbitrent et les juges ... jugent,
- Il faut une apparition de Bonus pour la virtuosité
- les cadres techniques sont garants des décisions de l'AG
- la formation doit être « consolidée » : formation Formateur d'Officiels
- Harmoniser et améliorer les contenus de formation »

C.LALES : « Pour moi en assaut, il ne faut garder que le nombre de touche et la virtuosité »

D.GOUJAUD : « il faut aussi de la variété »

F.MIRA : « Et la Puissance ?, et la définition de l'efficacité...de la touche ? »

G.LE DUGOU : « L'assaut n'est pas du combat non appuyé : ce que l'on juge bon pour le combat ne peut pas l'être pour l'Assaut. C'est une erreur de raisonner comme cela, autant pour l'athlète que pour le juge. »

F.MAY : « Il faut se mettre d'accord sur le sens des mots employés. »

Il faut aussi donner au Délégué officiel un autre rôle, avec plus de pouvoir.

Hubert ABELA : « OK pour tout, pour moi, il faut aussi modifier le championnat Assaut. Peut-être avoir un championnat se faisant sur plusieurs compétitions (en assaut) sur un weekend comme à l'international. Le fait d'avoir plusieurs compétitions par an serait un plus pour les athlètes. Le champion serait celui qui remporterait le plus de points, avec l'obligation de participer à toutes les compétitions, ou définir des obligations pour obtenir le titre. »

Daniel GASSER : « Le DO ne lève plus les yeux aujourd'hui. Alors qu'il est le juge suprême ».

C.PIEYRE: « Le bonus du DO est à revoir, il ne peut être le juge suprême ; de même qu'il faut évaluer les juges pour tendre vers la qualité. »

A.GERNET approuve l'idée de recherche de qualité pour les juges. Le juge suprême est un autre métier que celui de juge.

D.GOUJAUD : « La spécialisation serait une bonne chose, mais difficile à mettre en œuvre : juge/arbitre/délégué officiel. »

F.MAY aborde un autre sujet : entre Tapis et ring.

Constat : plus il y a de tapis (de surface de compétition), moins cela fait de fatigue pour les officiels, donc moins de source d'erreur.

A.GERNET : « Attention de ne pas comparer ce qui se fait à l'international et ce qui se fait en France. »

C.PIEYRE : « De l'avis de tous, l'Assaut sur les rings est préférable à l'assaut sur les tapis. »

F.MAY: « Il y a le problème des organisateurs...surtout à l'international....avoir 6 rings est difficile. »

Ludovic PETEY: « le problème est le manque d'officiel. Il constate une difficulté à former des officiels au niveau départemental. »

S.BROUWERS : « Je confirme qu'il y a une crise de vocation d'Officiel. On manque d'officiel. Il faut trouver une solution à ce problème. »

F.MAY : « L'athlète au cœur du débat : On entend souvent qu'il y a un problème sur les « stop » toutes les 4 secondes en assaut. Il est alors difficile de construire une stratégie et des enchaînements. Ce problème rejoint l'efficacité. »

D.GASSER: « L'arbitre qui parle à l'athlète pendant l'assaut, pour ne pas arrêter l'assaut est une bonne chose pour moi. »

F.MAY: « la proximité entre l'arbitre et athlète et l'homme de coin facilite l'Assaut et le respect. »

B.LE PREVOST : « je confirme, on a mis de la rigueur, mais ça a du négatif. »

W. FAURE : « On a trop placé l'arbitre sur la sanction. Alors qu'il doit être un facilitateur de la rencontre. »

S.BROUWERS: « lorsque l'arbitre parle, ça fonctionne ! »

J.HUON : « L'arbitre est-il un pédagogue ou une autorité devant faire respecter les règles ? »  
Le problème est la succession d'arrêt/observation, mais les athlètes savent qu'ils ont fait une erreur. Ils souhaitent néanmoins qu'il y ait moins d'arrêt car cela fatigue les spectateurs.

F.MIRA : « Il faut voir les incidences, et faire attention à l'avantage. »

C.NEUVILLE : « il y a des athlètes qui sont dans la recherche de la faute pour l'adversaire. »

Guillaume LE PREVOST: « le « laisser passer » pour la fluidité peut être un problème. Il faut réfléchir aux conséquences. Il y a des arbitres qui subissent la pression des soigneurs. »

F.MAY : « L'arbitre doit être bien formé : Surtout à la gestion du stress, pour faciliter la rencontre ».

W.FAURE : « Aujourd'hui, on ne peut plus faire de série de poing en assaut. »  
Il faudrait faire une rencontre entre les officiels et les athlètes.

C.PIEYRE : « Est-ce qu'il y a une tolérance sur les trajectoires, car les officiels sont là pour faire respecter les trajectoires »

C.NEUVILLE : « L'arbitre doit avoir la perception de l'enchaînement : soit le coup s'inscrit dans un enchaînement, soit c'est une grosse faute. »

B.ARMENGAUD: « ça dépend du niveau de la rencontre (Gala ou championnat) »

A.MASTROPASQUA: « Le règlement doit être respecté. »

Patrice SCHWARTZ explique une finales en 2015 : « l'arbitre n'est pas intervenu, n'a pas sanctionné et la décision s'en est ressentie. »

### **En combat : Qu'est ce qu'on veut voir ?**

Jérôme HUON : « La fluidité n'est pas incompatible avec les sanctions »

Bernard LE PREVOST : « Avant, c'était l'arbitre qui donnait le premier avertissement, du coup il affirmait son autorité »

Christian PIEYRE : « Il y a aussi la longueur de la sanction (le temps), qui fait que la reprise est longue. »

Frank MAY : « L'idée de donner le 1er avertissement par l'arbitre est une bonne idée. »

Alain GERNET : « La gestuelle en même temps que l'avertissement par l'arbitre (il explique l'historique de cela). »

Christian PIEYRE et Bob ALIX : « Le 1er avertissement doit être donné par l'arbitre. Cela lui donne de l'autorité. »

Jérôme HUON : « Le 1er avertissement par l'arbitre sans perte de point, je crois qu'il y a un accord collectif pour cela. »

Franck MAY fait un récapitulatif: On a parlé de l'Assaut, du combat, des juges, des arbitres....de l'efficacité, de permettre aux athlètes de donner plus au niveau technique, on a aussi parlé de la prise de risque.

Antonio MASTROPASQUA: « il y a aussi le problème de la gestion du temps, il faut moins de stop par l'arbitre. »

Bernard LE PRÉVOST « Il y a moins de stratégie s'il n'y a que 3 reprises. »

Alain Gernet: « Si l'arbitre parle aux tireurs, alors le temps doit s'arrêter. »

Frank MAY: « Ne plus faire de stop, Comment? Cela change le règlement....de même si l'arbitre peut donner le 1er avertissement. »

Jean-Pierre GUIRARD explique que l'arbitre a la possibilité d'utiliser le terme «Distance» au lieu d'arrêter la rencontre.

Frank MAY: « Je reste sur la question de l'efficacité en combat, sur la stratégie: possible ou pas? »

Jaafare KANFOUAH : « Les athlètes doivent avoir toutes les possibilités pour pouvoir «poser leur boxe» »

Bob ALIX : « L'efficacité pour le juge: c'est la précision, la puissance.....ne pas confondre avec le bruit (qui est différent), l'arme utilisée, le niveau de neutralisation »

Christian PIEYRE: « L'efficacité peut s'entendre sous différentes formes. C'est difficile à évaluer L'efficacité peut aussi s'entendre par exemple: comment empêcher l'autre de toucher lorsque qu'on est en train de subir. »

Yannick MERRET: « En élite, les athlètes se connaissent. De fait il y a moins (voir pas) de «dramaturgie». »

Christian PIEYRE : « Au sujet du Bonus du D.O. sur la prise de risque: Aujourd'hui, il n'y a pas de critère, seulement si il y a égalité entre les deux athlètes. »



Bernard LE PRÉVOST : « Sur les coups coquille, on ne devrait pas compter. »

A.GERNET: « Oui, il ne faut pas compter, mais demander (ou donner) l'avertissement. On est tous des humains, avec nos erreurs »

Jacques QUAGLIA: « Il ne faut pas compter systématiquement et pas avertir systématiquement. »

### **Savate Pro**

Franck MAY: « Le But est de faciliter la venue des autres sports pieds/poings »

Hubert ABELA explique que pour les élites. Le Problème est pour les combats de gala: cela se passe entre français: les autres pays ne viennent pas."

Jérôme HUON: « Sur le Projet de savate Pro-tour: Il n'y a pas d'organisateur, car pas de retour sur investissement (Charges/produits). Il y a aussi trop de démarches administratives en France, qui freinent les organisateurs. »

Christian PIEYRE : « La fédération finance une fois par an une compétition de prestige, c'est un événement majeur en Savate Pro. »

Thierry MARDARGENT explique que le cahier des charges en Savate Pro a été fait en vue d'une harmonisation avec les autres compétitions. Il faut trouver les partenaires pour accompagner les organisateurs de Savate Pro.

Jérôme HUON: « C'est un changement de mentalité pour la fédération: aller chercher de l'argent dans le privé en trouvant des partenaires sur 4 ou 5 événement (organisation) par an.

# CLÔTURE

Le rapporteur et l'animateur de chaque atelier viennent faire une restitution en plénière

## **ATELIER 1 : ENTRE IDENTITÉ ET VALEURS, SON POSITIONNEMENT**

*Animation : Rodolphe REDON*

*Rapporteur : Virgile RENAUDIE*

*Modérateur : Jean Yves TAYAC*

*27 participants*

### **Présentation**

- La Savate boxe française est à un moment de son histoire où elle doit réfléchir à son avenir. Elle se confronte aux évolutions de la société, à de nouvelles disciplines, pratiques sportives et au consumérisme.
- Attachée à son identité et à ses valeurs, elle doit concilier ce qui fait son originalité avec ce nouvel environnement. Acteur social à part entière, elle doit promouvoir les valeurs qui lui sont propres et les valeurs de la République.
- La richesse de son passé, sa résistance au temps qui passe et à l'évolution de la société française démontrent qu'elle constitue un acteur solide, partenaire privilégié de l'Etat.
- Face aux dérives financières que l'on peut observer dans certains sports, elle affirme sa volonté de privilégier une pratique amateur, face aux dérives morales et idéologiques, elle oppose le respect de l'individu et de la diversité.
- Mais dans une société qui cède facilement à la médiatisation sous toutes ses formes, elle s'interroge sur les enjeux d'une telle démarche.

### **L'identité de la Savate**

- Il est constaté que la pratique des sports de combat, qu'elle soit ludique ou compétitive, constitue un véritable marché. Il existe des enjeux économiques, et de véritables méthodes commerciales sont mises en œuvre pour attirer des pratiquants. La Savate ne souhaite pas céder par facilité aux effets de mode.
- Sur le plan technique, la Savate boxe française maintient ce qui fait son originalité : le port de la chaussure et les distances de touche.

- Sur le plan éthique, la Savate boxe française place l'individu au centre de sa pratique.
- Elle est avant tout créatrice de relations humaines que ce soit entre les pratiquants eux-mêmes et entre les pratiquants et leurs entraîneurs.
- Par sa volonté de continuer à privilégier une pratique amateur, elle souhaite être en priorité un catalyseur d'épanouissement personnel.

## ***Les valeurs de la Savate***

- Elles sont inscrites dans ses techniques et ses pratiques. Le geste traduit en lui-même l'essence morale de notre discipline.
- Le maître mot est respect : respect de l'autre, respect de soi, respect de l'adversaire, respect des règles et respect des valeurs universelles.
- La diversité des publics qui fréquente les salles de Savate constitue un véritable défi pour nos dirigeants et moniteurs. Face à des représentations et des attentes diversifiées, face à des cultures et des connaissances différentes, nos moniteurs ont la chance de pouvoir puiser dans la richesse et l'expérience éducative et pédagogique de notre discipline. Nos écoles de boxes constituent un vivier qui témoigne de notre savoir-faire.
- Il n'en demeure pas moins que véhiculer nos valeurs et convaincre de l'efficacité et de l'éthique de notre discipline, former des sportifs citoyens, constitue un véritable enjeu pour nos moniteurs et dirigeants associatifs, qui ne pourra aboutir qu'à la condition d'une véritable réflexion sur la professionnalisation de nos structures.

## ***La médiatisation***

- Il est unanimement fait le constat d'un manque de visibilité de la Savate. La question de la médiatisation n'est pas nouvelle, mais au-delà de la mise en œuvre technique, du coût, elle incite habituellement à s'interroger préalablement sur ce que l'on veut montrer.
- La compétition est seule perçue comme pouvant être mise en avant.
- Deux réflexions sont très largement formulées :
  - D'une part, une interrogation sur la nécessité d'une véritable pratique compétitive professionnelle ;
  - D'autre part, que l'incidence de l'argent se traduise par un abandon de l'identité et des valeurs de notre discipline, faisant apparaître très visiblement une pratique académique et une pratique sportive fortement déconnectée l'une de l'autre.
- Mais en définitive, on peut s'interroger sur le point de savoir, au regard d'autres disciplines, si la médiatisation est vraiment essentielle pour exister et pour se développer : si nous recherchons à être visible, la médiatisation s'impose ; si nous cherchons à développer le nombre de nos pratiquants, nos valeurs, notre identité et nos savoir-faire sont à exploiter.

## **ATELIER 2 : D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE.**

*Animation : Alain SZENICER*

*Rapporteur : Nicolas METAY*

*Modérateur : Jean Paul COUTELIER*

*16 participants*

### **Préparer la fusion : un projet !**

- Au-delà de la procédure juridique, les « nouvelles » Ligues vont avoir un territoire géographique plus important, davantage de Comités Départementaux, de clubs, et de licenciés.
- Ce qui soulève un certain nombre de questions :
  - Quelle gouvernance ?
  - Quels impacts sur l'organisation des compétitions jeunes et adultes, et sur l'équipe d'arbitrage ?
  - Comment et où organiser les formations et examens ?
  - Quelles actions de structuration et développement à mettre en place ?
  - Quels subventionnements ?
- Pour y répondre de manière adaptée, il est important d'associer l'ensemble des acteurs concernés (les Présidents des Ligues et Comités Départementaux, les cadres techniques et responsables de commissions : arbitrage, compétitions, jeunes, féminines, ...) dans un comité de pilotage régional, de commencer par un état des lieux, avec des groupes de travail thématiques.

### **Quelle gouvernance ?**

- Le comité directeur a décidé de ne pas imposer de gouvernance aux ligues concernées, chaque territoire a une réalité différente qui va nécessiter de mettre en place un diagnostic et une stratégie de projet propre à ses objectifs à atteindre.
- Le comité directeur va mettre en place un comité de pilotage transversal, s'appuyant sur la DTN, la commission Structuration & Développement, la commission Juridique ainsi que des personnes ressources.
- Le mot d'ordre : l'accompagnement méthodologique dans la fusion et dans le diagnostic

### **La compétition et la formation : Quels impacts !**

- Il nous semble qu'il est trop tôt pour les mesurer. Par ailleurs la majorité des participants pensent qu'il ne faut pas aborder les impacts de la réforme territoriale à travers ces deux items.
- La priorité est de faire un diagnostic global, de s'interroger sur les missions et les rôles des nouvelles ligues, de l'impact sur les comités et les clubs, travailler sur la coordination et l'accompagnement liés à ces changements.

## ***Quelles actions de structuration et développement à mettre en place ?***

- Nous ne pouvons pas aujourd'hui donner une solution clé en main, il va falloir, au regard du calendrier (entre janvier 2016 et décembre 2017) mutualiser les expériences sur chaque territoire concerné, accompagné au niveau fédéral les nouvelles ligues, les nouveaux élus, ainsi que les comités et les clubs.
- Nous allons devoir nous ouvrir aux autres fédérations, associations, ..., qui vivent l'expérience de la réforme territoriale pour trouver des solutions innovantes et ingénieuses.
- Nous pourrions aussi nous appuyer sur les représentants et référents des Directions Jeunesse et Sports qui vont accompagner cette réforme.

## ***Quels subventionnements ?***

- Cette question a beaucoup interrogé l'ensemble des participants. Nous avons conscience que les subventions ne vont plus se trouver uniquement au niveau des collectivités.
- D'un autre côté, nous allons devoir professionnaliser, ce qui va nécessiter de trouver de nouveaux financements.
- Nous devons nous ouvrir à l'interministérialité (Education Nationale, Handicap, Milieu carcéral, ...)
- Développer des financements privés en réfléchissant à ce que nous pourrions apporter aux entreprises.
- Il va donc falloir travailler avec d'autres compétences que celles liées uniquement aux sports

## **ATELIER 3 :** **QUELLE(S) OFFRE(S) DE PRATIQUE À PROPOSER DEMAIN ?**

Animation : Frank MAY

Rapporteur : Gilles LE DUIGOU

Modérateur : Bob ALIX

37 participants

- Beaucoup de monde dans cet atelier : Frank rappelle l'objet de la réunion et demande de la discipline pour les intervenants.
- Il y aura 3 grands thèmes principaux, qui se veulent transversaux (pouvant déboucher sur d'autres thèmes): il s'agit de
  - Quelle savate veut on voir en assaut ?
  - Quelle savate veut on voir en combat ?
  - Quelle savate pro ?

### **ASSAUT**

- La question principale est comment stopper l'appauvrissement technique en assaut et inverser la tendance.
- Le constat est fait :
  - Que l'Assaut est souvent du combat sans puissance, ou le toucher + (nombre de touches) l'emporte, la belle action (difficulté importante n'est pas valorisée,)
  - Les touches effectives et les touches parées (dans les gants) ne sont pas différenciées,
  - La question de l'efficacité en assaut est posée (Ce n'est pas la même qu'en combat), la question de l'attractivité (pour les spectateurs et pratiquants) est aussi posée.
  - Après débat, l'importance de la virtuosité (difficulté technique, prise de risque...) semble faire l'unanimité des personnes présentes : il faut valoriser la virtuosité et la variété dans le jugement. L'assaut n'est pas du combat sans puissance ! C'est une discipline à part entière avec ses propres spécificités.
- L'assaut est aussi la pratique du débutant : les athlètes (10%) sont la vitrine de la Savate, mais il est rappelé que les nouveaux adhérents arrivent par les copains. Il est aussi rappelé que la pratique de la compétition est une référence (même si on en fait pas!)
  - Option 1 : Modifier l'arbitrage et le jugement en assaut (option retenue)
  - Option 2 : Différencier le gant jaune et le gant d'argent entre celui qui permet la compétition (pour plus de qualité) et celui qui permet l'enseignement

#### **In fine: discussion sur le jugement et l'arbitrage:**

- Les critères de jugement devraient être: Le nombre de touches (mais pas une priorité), la virtuosité (difficulté) avec bonus possible, la variance, le technico-tactique.
- Donner plus d'importance à l'arbitre, pour plus de fluidité (ne pas sanctionner systématiquement les coups tibias, le 1er avertissement donné par l'arbitre, possibilité de parler aux tireurs pendant la rencontre...proximité de l'arbitre). L'arbitre est seul juge de la puissance.

- Modification du bulletin de jugement Assaut pour introduire les nouveaux critères (virtuosité, bonus des techniques difficiles employées, variance dans les techniques utilisées...etc.).
- Allongement de la formation des officiels (il y a maintenant la SFFO)
- La virtuosité est un mot qui doit devenir important dans l'enseignement et la pratique. Informer les athlètes sur ce qu'on attend d'eux.
- Repenser le rôle du délégué officiel,

### Globalement:

- Repenser le jugement et l'arbitrage en assaut,
- Le ring est préférable au tapis (plus de stratégie),
- Plus d'organisations (championnats) en tournois avec finales : possibilité de faire plusieurs compétitions dans l'année (et plus de pratique pour les officiels),
- On manque d'officiels: réfléchir aux moyens de favoriser les vocations.
- Réfléchir à la spécialisation (DO, juge ou arbitre) l'évaluation des officiels, (assaut ou combat....etc.)

## **COMBAT**

- Il faut mettre le pratiquant et l'athlète au centre du débat! Les arrêts parfois intempestifs et répétitifs nuisent à la fluidité du combat. Demande de moins d'arrêts durant les combats.
- On retrouve les grand thèmes de l'assaut: Critère d'efficacité, plus d'importance à l'arbitre: rôle de facilitation de l'arbitre: possibilité de parler, proximité, nécessité d'une importante formation: perception de l'enchaînement, des trajectoires, il y a des arbitres qui interviennent trop, d'autres jamais, 1er avertissement à l'arbitre (sans point négatif), etc....
- Demande pour que les juges donnent le résultat à chaque reprise,
- Demande de rencontres (réunions) entre officiels et athlètes / coachs
- Critère de jugement en combat : Précision, puissance (ce n'est pas du bruit), armes, niveau de neutralisation,
- Discussion sur ce qu'est l'efficacité en combat : difficile à définir (ex: empêcher l'autre de toucher) précision et puissance
- Discussion sur coup coquille: demande de plus de liberté à l'arbitre (ne pas compter systématiquement)

## **SAVATE PRO**

- Le but initial est de faciliter la venue des athlètes des autres disciplines,
- Pour qui en Savate? : les Elites (A....B?)
- Constat : les autres pays ne viennent pas,
- Problèmes financiers et administratifs importants pour les organisateurs (difficulté pour en trouver)
- Nécessité importante pour la FFSbfDA de trouver des partenaires financiers pour faciliter les organisations en Savate Pro.

---

## **RETOUR SUR ...**

---

... la participation de Marlène CIESLICK, membre du comité directeur de la FFSbf&DA, au 55ème du mouvement olympique en Grèce durant l'été 2015.

Marlène CIESLIK reçoit la médaille honorifique de la Fédération pour l'ensemble de son parcours et des projets mis en place pour la Fédération et la promotion de la Savate.

---

## **CLÔTURE**

---

Clôture des assises par :

- Denis MASSEGLIA  
*Président du Comité National Olympique et Sportif Français*
  
- Joël DHUMEZ  
*Président de la Fédération Française de Savate boxe française et D.A.*